

Criminalité liée à l'immigration : le rapport annuel de la gendarmerie nationale est accablant

écrit par Denise | 19 mars 2018



Eric Dupinpon-Moretti...



Dupinpon au micro parle de présomption...
Mais son talent à lui

Xavier Raufer a décrypté pour l'*Incorrect* un document passionnant et explosif du Service Central du Renseignement criminel de la gendarmerie nationale. C'est un rapport de 80 pages "rapport annuel de la criminalité organisée en 2017".

Les éléments clé à retenir :

En France métropolitaine, les bandits autochtones ont quasi disparu.

Le crime de rue est essentiellement le

c'est la dépréciation !
De tueurs, il fait des
victimes !
Et pour édulcorer leurs
crimes,
il tait la Vérité, il lui
met un bâillon...

PACO Dresseur
d'animots.
18/03/2018.

fait d'éléments étrangers, issus de
l'immigration ou du monde nomade. 90%
des infractions sont le fait d'immigrés
africains ou maghrébins (français ou
non), de groupes criminels itinérants
des pays de l'Est, et nomades de toutes
origines, et nombre de Guyanais,
Irakiens, Iraniens, Maliens,
Paraguayens, Chiliens... liste sans
limites à lire ci-dessus.

Il est carrément question de PILLAGE de la France par des
nuées de malfaiteurs issus des quartiers sensibles, des
Balkans, du Sahel, du Maghreb, d'Asie ou d'Amérique du Sud... :
cambriolages de résidences privées, de commerces,
d'entreprises, de mobil-homes, d'écoles, de mairies... ; vols
divers et sous toutes les formes, vols avec violence ou à main
armée, vols par ruse avec de faux policiers ou autres, trafics
divers, escroqueries, prostitution forcée de mineures,
proxénétisme,

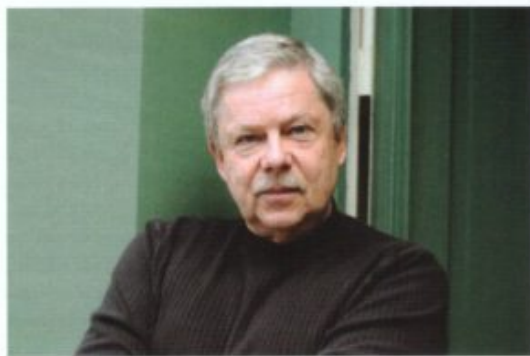
CRIMES ET NATIONALITÉS

LE RAPPORT

OCCULTÉ

La démocratie française se targue de refuser les statistiques ethniques. Le secret de Polichinelle de la criminalité étrangère est cependant éventé par un rapport de gendarmerie que le criminologue Xavier Raufer décrypte pour nous.

Par Xavier Raufer,
criminologue



Durant la présidence Hollande, la réalité criminelle avait disparu des médias d'information, qui, vendus pour la plupart à deux milliardaires-libertaires, avaient intégré l'ukase de Mme Vallaud-Belkacem, indignée par la « tyrannie des faits divers ». Dès lors, les noms et prénoms des criminels, les détails permettant de les situer, disparurent de l'info-tisane. Leur sexe, même, puisque ne subsistaient plus dans ces médias que d'absconses « personnes » : « Hier, cinq personnes ont braqué une pharmacie de la ville de X. Les gendarmes ont arrêté trois personnes, deux de ces personnes ont été mises en examen, etc. » Invention de médias de milliardaires phobiques de l'anxiogène, ne restaient que des bandits-anonymes, incolores, inodores et sans saveur. Ainsi vivait notre opinion. Dans les sondages, une majorité de Français râlait certes contre l'insécurité et soupçonnait l'immigra-

tion d'être criminogène. Mais bon, songeait la bobo-presse, deux ou trois ans encore de chloroforme les calmeraient. Et là, patatras.

Car vient de sortir, confidentiellement, un document terrible, révélant un réel criminel pire que ce qu'entrevoient les criminologues réalistes : un document exposant en détail, à travers les territoires, les métropoles, les couronnes et les périphéries, l'origine des criminels, et les crimes qu'ils commettent vraiment, dans la vraie vie. Ce document, c'est le *Rapport annuel de la criminalité organisée 2017*, publié en février 2018 par le Service central de Renseignement Criminel de la Gendarmerie nationale : 80 pages implacables issues de la réalité du terrain, présentées de façon neutre et froide – d'autant plus inquiétantes.

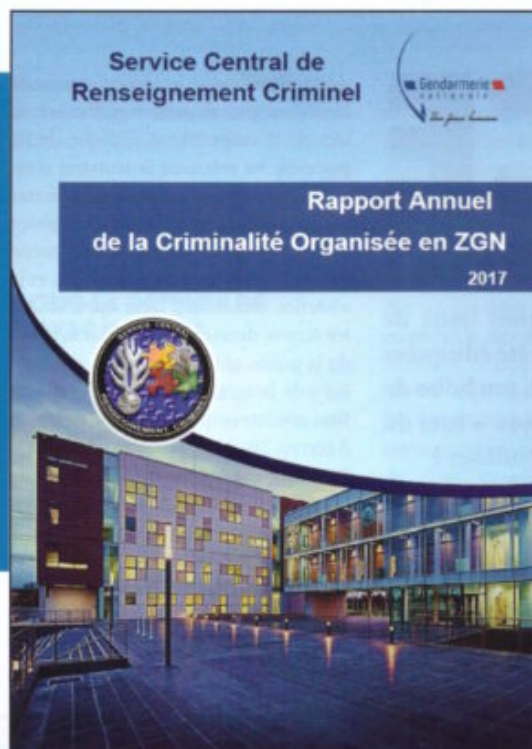
Voici les faits : en France métropolitaine, les bandits autochtones ont quasi-disparu. Songeons au jadis exubérant

« milieu lyonnais-stéphanois » : en Auvergne-Rhône-Alpes, dit le rapport, « il est désormais incarné par des malfaiteurs d'origine nord-africaine ». Seul le milieu corso-marseillais en PACA « confirme son ancrage en matière d'extorsion de fonds et de jeux de hasard ». Et « le crime organisé en Corse reste toujours l'apanage du banditisme local ».

Pour le reste, le crime de rues est aujourd'hui le fait d'étrangers, d'éléments criminalisés issus de l'immigration ou du monde nomade, sédentarisé ou itinérant.

PILLAGE DE LA FRANCE

Ce rapport qui couvre la métropole entière détaille le pillage de la France – d'abord périurbaine et rurale – par des nuées de malfaiteurs, issus des fameuses « cités sensibles » chères à la politique de la Ville ; ou des Balkans ; ou du Maghreb et du Sahel ; voire désormais, mondialisation oblige, d'Asie



**UN DOCUMENT TERRIBLE, RÉVÉLANT
UN RÉEL CRIMINEL PIRE QUE CE
QU'ENTREVOYAIENT LES CRIMINOLOGUES
RÉALISTES.**

ou d'Amérique latine. Ces crimes innombrables sont classés par catégories.

- Cambriolages de résidences principales ou secondaires, garages, commerces (marchandises, coffres-forts), entrepôts, exploitations agricoles ; parfumeries, tabacs, magasins de sport, d'optique ou d'outillage ; terrains de golf, mobil-homes, mairies, écoles, etc.

- Pillage (vols) de fret, carburant, véhicules, vins (champagne) chez les producteurs ; « à la roulotte » (dans les véhicules), « à l'étalage » (dans les boutiques), « à la tire » (pickpockets) ; produits phytosanitaires et semences (dans les commerces spécialisés), matériel agricole (à la campagne), camping-cars et roulettes, câbles souterrains (pour le cuivre) ou batteries, engins de chantier, outillages de jardinage ou appareils électroménagers – hi-fi-multimédia – vidéo, consoles, GPS, armes (dans les armureries), roues de poids-lourds, pots catalytiques, moteurs de bateaux, etc.

- Vols avec violence ou à main armée : attaques à l'explosif de distributeurs de

billets, braquages

- commerces, domiciles et bijouteries
- groupes de touristes (asiatiques) près des aéroports, vols avec violence de véhicules, pillages de camions avec séquestration, attaques-bélier de commerces, etc.

- Vols par ruse (« à la fausse qualité »), faux policiers ou agents des eaux, etc., ciblant des gens âgés pour voler chez eux.

- Trafics en tous genres : migrants, stupéfiants (cannabis, héroïne, cocaïne, méthadone) produits dopants, cigarettes de contrebande, véhicules volés

et pièces détachées, faux documents d'identité, etc.

- Escroqueries : aux faux ordres de virement, aux organismes sociaux (URSSAF et CAF), abus de confiance envers des particuliers,

Trafics d'êtres humains : proxénétisme, prostitution forcée de mineures vulnérables, violences, etc.

QUI SONT LES AUTEURS ?

Venons-en à l'essentiel : qui sont ces bandits, auteurs – insistons – de sans doute 90 % des infractions énoncées ci-dessus ? Selon ce précieux rapport de la gendarmerie (qui détaille avec précision), ce sont :

- Des « groupes criminels issus des cités » dont les membres, dit le rapport, sont « des immigrés maghrébins ou africains » (de nationalité française ou non),

- Des « groupes criminels organisés itinérants » (GCOI), d'usage « issus des pays de l'Est », fourre-tout regroupant en fait plusieurs sortes de crimi-

nels :

- . Les « albanophones » (Albanais, Kosovars),

- . Les Géorgiens, aux structures issues du banditisme traditionnel de l'ex-URSS (« voleurs respectant la Loi » – celle des bandits bien sûr).

- . Surtout la vaste et composite catégorie des nomades de toutes origines, mobiles ou sédentarisés : l'hyperactive « délinquance itinérante violente ». Le rapport de la gendarmerie, et aussi les médias, leur donnent maints qualificatifs : « gens du voyage », « Roumains », mais aussi « Moldaves », « Serbo-Croates », « Bulgares », « issus de l'ex-Yougoslavie », « Bosniaques », etc. Vérifications faites, la plupart des groupes criminalisés ainsi nommés sont de fait des nomades à l'origine, fixés en Europe occidentale ou transitant de l'Europe aux Balkans. Tous sont familiaux-claniques, plutôt imperméables et souplement implantés à travers l'Europe.

Enfin, venus d'ailleurs pour piller la paradisiaque (pour eux) France de Hollande-Taubira : des Guyanais-Surinamiens (stupéfiants), des Irako-Kurdes et Iraniens (trafic de migrants), des Géorgiens et Arméniens (vols en masse), des Équatoriens, Paraguayens, Dominicains, Brésiliens et Africains (proxénètes), des Lettons (*Dark Web*, stupéfiants), des Maliens (escroqueries), des Lituaniens (vols « à la commande »), des Chiliens et Colombiens (vols de bijoux, montres et objets de luxe).

Les parlementaires attachés à l'ordre et à la loi, s'il en reste, devraient exiger la publication et la discussion officielle de ce discret rapport, à partir duquel un salutaire audit-diagnostic de la sécurité en France serait enfin possible. Ils devraient même aller vite, car les dernières nouvelles du crime sont inquiétantes : achevant cette étude, l'on apprend que le dernier « fait divers » violent s'est accompagné d'actes de torture et (lisez bien) d'anthropophagie ». Une évolution plutôt effrayante – si étrange sous nos latitudes qu'en tant que tel, le cannibalisme n'est pas même prévu par le Code pénal... ♦